

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents :

BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, ROUMIER Sophie, DE DONCKER Jérémy, BOURDILLON Jean-Luc, RIVIERE Aurore, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic

Absents :

FRANKE Nathalie
MONIERE Karine, pouvoir à RIVIERE Aurore
NEUVEU Martine, pouvoir à PICORY Françoise
LIONEL Pichon, pouvoir à DELALANDE Anne-Marie
REBSTOCK David, pouvoir à DE DONCKER Jeremy

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/04/2025

Approbation du compte de gestion 2024 Budget Lotissement La Plaine du Sauveur :

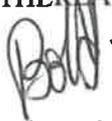
Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023, de celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures au cours de l'exercice 2024. Considérant qu'il n'y a pas d'observation à formuler :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées en 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité le compte de Gestion du budget Général dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur et dit qu'il n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE

La secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU



Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le **29 AVR. 2025**
Et publication le **29 AVR. 2025**
Le maire,
Bernard BIETTE

